



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



ORDRE
DES AVOCATS
DU SÉNÉGAL

Négociation et rédaction des contrats d'investissement dans le secteur extractif

Séminaire organisé par l'UIA en collaboration avec l'Ordre des Avocats du Sénégal, l'Association des Jeunes Avocats du Sénégal (AJAS) et de la Société Sénégalaise de Droit International (SSDI)

**VENDREDI 12
ET SAMEDI 13
DÉCEMBRE 2025**



Saly

Sénégal

www.uianet.org

#UIASaly

Introduction

COMITÉ ORGANISATEUR

Aly FALL

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Sénégal

WANE-FALL et Associés

Dakar, Sénégal

T +221 338 89 90 89

wanefall@orange.sn

Christian E. FAYE

Président du comité national sénégalais de l'UIA

Christian Faye & Associés

Dakar, Sénégal

T +221 33 842 89 95

cfaye@cabinetfaye.sn

Ameth BA

Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Sénégal

Ba & Tandian

Dakar, Sénégal

T +221 77 437 51 83

jambaar211@yahoo.fr

Aboubacar FALL

Directeur Adjoint - Développement des Adhésions de l'UIA

Représentant de l'UIA auprès des Organisations Internationales

AF Legal

Dakar, Sénégal

T +221 33 864 05 59

a.fall@aflegal.sn

Ndeye Khoudia TOUNKARA

Secrétaire Général du comité national sénégalais de l'UIA

Tounkara & Associés

Dakar, Sénégal

T +221 33 822 51 31

ntounkara@orange.sn

Sadel NDIAYE

Sadel Ndiaye & Pape Seyni Mbodj

Dakar, Sénégal

T +221 338 21 41 50

sadel.ndiaye@gmail.com

Leon PATRICE SARR

LPS L@W

Dakar, Sénégal

T +221 33 848 79 99

lp.sarr@lps-law.com

Ce séminaire international « **Négociation et rédaction des contrats d'investissement dans le secteur extractif** » est organisé par l'Union Internationale des Avocats (UIA) en collaboration avec l'Ordre des Avocats du Sénégal, l'Association des jeunes avocats du Sénégal (AJAS) et la Société sénégalaise de droit international (SSDI).

Il s'inscrit dans le contexte de la souveraineté des pays africains sur leurs ressources naturelles, conformément à la Résolution 1803 (XVII) de l'ONU. Les évolutions du droit international de l'investissement, notamment l'« africanisation » et les lois sur le contenu local, appellent à une nouvelle approche des juristes africains dans la négociation et la rédaction des contrats extractifs.

Le séminaire abordera aussi l'implication des juristes africains dans le règlement des différends, en étudiant les dispositifs institutionnels et en formulant des recommandations.

L'objectif est de renforcer les capacités des participants en négociation, rédaction contractuelle et prévention des différends liés aux investissements extractifs, en répondant notamment aux questions sur les meilleures pratiques, les clauses essentielles et négociables, ainsi que les modes de règlement des différends (médiation ou arbitrage).

Indépendamment de la richesse du programme scientifique proposé, on ne saurait minimiser l'attrait du Sénégal, symbole de l'hospitalité « Téranga ». Saly, constitue l'une des destinations touristiques majeures du Sénégal et Mbour est le deuxième port du pays. Ses pirogues colorées et son effervescence continue en font l'un de principaux pôles économiques de la petite côte qui s'étend au sud de Dakar.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à Saly !

Toutes les informations concernant nos séminaires sont disponibles sur notre site Internet : www.uanet.org

Le programme final sera disponible très prochainement.

Pour plus d'information, n'hésitez à nous contacter :

uiacentre@uanet.org / T +33 1 44 88 55 66.



JEUDI 11 DÉCEMBRE

19:30 – COCKTAIL DE BIENVENUE

VENDREDI 12 DÉCEMBRE

08:30 – 09:00 INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

09:00 – 09:30 ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

09:30 – 11:00

LA NÉGOCIATION CONTRACTUELLE: RETOUR D'EXPÉRIENCE, PIÈGES ET/OU ERREURS À ÉVITER, EN PARTICULIER, DANS UN CONTEXTE MULTICULTUREL

11:00 – 11:30 PAUSE CAFÉ

11:30 – 13:00

LES CLAUSES NÉGOCIABLES ET NON NÉGOCIABLES DANS LES CONTRATS EXTRACTIFS

13:00 – 14:30 DÉJEUNER

14:30 – 16:00

LA RENÉGOCIATION DES CONTRATS EXTRACTIFS À L'ÉPREUVE DES CLAUSES DE STABILISATION JURIDIQUE ET FISCALE

16:00 – 16:30 PAUSE CAFÉ

16:30 – 18:00

L'ÉVOLUTION DU CONTENU DES TRAITÉS BILATÉRAUX D'INVESTISSEMENT (TBI) : À LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE ENTRE SOUVERAINETÉ NATIONALE ET PROTECTION DE L'INVESTISSEUR

20:00 – DÎNER OPTIONNEL

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

08:30 – 09:00 INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

09:00 – 10:30

COMMENT CONCILIER LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DES ÉTATS AFRICAINS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT EXTRACTIF AVEC LES LOIS SUR LE CONTENU LOCAL : L'EXEMPLE DU SÉNÉGAL

10:30 – 11:00 PAUSE CAFÉ

11:00 – 12:30

ANTICIPER, PRÉVENIR ET RÉSOUDRE LES DIFFÉRENDS (I) ENTRE LES INVESTISSEURS ET L'ÉTAT D'ACCUEIL ET (II) ENTRE LES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES SOCIÉTÉS MULTINATIONALES DU SECTEUR EXTRACTIF

12:30 – 14:00 DÉJEUNER

14:00 – 15:30

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES DROITS HUMAINS DANS L'EXPLOITATION DES RESSOURCES EXTRACTIVES : RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS EN AFRIQUE ET AU-DELÀ

15:30 – 16:00 – PAUSE CAFÉ

16:00 – 17:30

LE SECTEUR EXTRACTIF DANS L'ARBITRAGE D'INVESTISSEMENT: L'ÉTUDE DE CAS DU CENTRE INTERNATIONAL DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS (CIRDI) ET DES AUTRES INSTITUTIONS D'ARBITRAGE

17:30 – 18:00 - CLÔTURE DU SÉMINAIRE